



06/01/2025

BUDGET PARTICIPATIF : UNE INVITATION À CO-CONSTRUIRE LA VILLE DE DEMAIN

La Ville de Montivilliers met en place un budget participatif, offrant aux Montivillonnaises et Montivillonnais l'opportunité de proposer et choisir des projets visant à améliorer leur cadre de vie. Cette initiative permet aux habitants de s'investir concrètement dans le développement de leur ville en décidant de l'utilisation d'une partie du budget d'investissement.

Le budget participatif vise à placer les citoyennes et citoyens au cœur des décisions municipales. En collaborant avec les services de la Ville, les habitants pourront soumettre leurs idées, voter pour leurs projets préférés et suivre leur mise en œuvre. Ce processus renforcera les liens entre la collectivité et ses habitants, tout en enrichissant les outils de concertation et de coopération déjà en place.

Le budget participatif suivra plusieurs phases clés. En janvier et février 2025, la Ville informera les habitants sur le dispositif et ses objectifs. De janvier à la mi-mai 2025, les Montivillonnais pourront soumettre leurs idées via un formulaire disponible ainsi qu'à l'accueil de la mairie. Entre avril et septembre 2025, les services municipaux étudieront la faisabilité des propositions. Du 1er au 19 octobre 2025, une consultation permettra aux habitants de voter pour leurs projets favoris. Enfin, à la fin du mois d'octobre 2025, les projets retenus seront annoncés et intégrés au plan de réalisation.

Avec ce budget participatif, Montivilliers confirme son engagement en faveur d'une ville plus proche de ses habitants. Cette initiative repose sur la volonté de construire ensemble un avenir durable et harmonieux, tout en valorisant les idées et aspirations de chacune et chacun.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr